



# CR de l'Arbitrage

## PROCÈS-VERBAL N°06

---

<b>Réunion du :</b>	Mercredi 05 Mai 2021
<b>Présidence :</b>	Christian GUILLARD
<b>Présents :</b>	RIBRAULT Guy - LESAGE Philippe - BRETAUD Gilles - AUGU Alain - SEIGNE Jean-Robert - RENODAU Jean-Luc - MESSAOUDI Maël - ZENATRI Morgan - CERVEAU Jacky
<b>Excusés :</b>	/
<b>Assistent :</b>	TORRALBA Anthony (CTRA) – SOULLARD Serge (Responsable Désignations) – Thomas GUILLON (Assistant Administratif) - LEFEUVRE Didier (Préparateur Physique)

---

Christian GUILLARD remercie les membres de la CRA pour leur disponibilité à cette réunion en visioconférence dont l'objectif est de réaliser un point sur les travaux et la gestion des effectifs de ligue de fin de saison à la suite des dernières informations de la FFF et de la CFA / DTA.

Jacky CERVEAU représentant de la CFA commente les directives suivant le PV de la CFA notamment sur la gestion des effectifs des arbitres fédéraux ainsi que les examens pour les candidats à la fédération de la saison 20/21.

### 1. Suivi des pôles

La formation des pôles JAL Elite et Espoirs se poursuit à distance en attendant de pouvoir fixer un calendrier de reprise des formations en présentiel en rétro planning dès l'annonce des dates des examens fédéraux par la CFA.

Par suite des échanges entre Jacky CERVEAU et Jean-Robert SEIGNE, la CRA prend note de l'annonce très prochaine de la date des examens pour 20/21 qui devrait être programmée entre Octobre et Novembre laissant ainsi le temps de préparer nos effectifs au niveau théorique mais également d'observer nos potentiels candidats sur le terrain lors des premiers matchs de championnat et de coupe de France.

Christian GUILLARD précise que pour cette session 20-21 de concours et examens théoriques à la 3F, la ligue des Pays de la Loire pourra présenter un candidat pour la catégorie F4 (Chaque ligue devant diviser par 2 son nombre de candidats), l'examen JAF est annulé.

Enfin Jacky CERVEAU confirme les mesures dérogatoires apportées dans le PV de la CFA notamment sur la limite d'âge des candidats JAF repoussé d'un an.

### 2. Calendrier Fin de saison 2020-2021

Afin de retrouver du lien avec les effectifs, le CTRA ainsi que deux membres de la CRA vont organiser dans la deuxième quinzaine de mai deux soirées en visioconférence avec un système de jeu sur les connaissances du football et des Lois du jeu.

A cette occasion, le Président de la CRA ou son représentant prendra quelques instants pour informer et expliquer les directives de cette fin de saison. Il répondra également aux questions des arbitres.

De plus, avec l'annonce du gouvernement des assouplissements des obligations des mobilités avec le confinement, en compagnie de Didier LEFEUVRE, Anthony relance les entraînements / rassemblements collectifs à compter du 22 Mai 2021.

Enfin, la CRA prend note de l'information de la DTA du report de la formation 1° degré qui devait avoir lieu dans la Ligue des Pays de la Loire en Juin prochain. La ligue restera prioritaire la saison prochaine pour être de nouveau site d'accueil de cette formation.

### **3. Modalités de clôture de la saison 2020/2021**

La commission,

Considérant la crise sanitaire actuelle,

Considérant la décision du Comité Exécutif de la FFF, en date du 24 mars 2021 d'arrêter définitivement toutes les compétitions des ligues et districts.

Considérant que pour toutes les compétitions concernées aucun résultat ne sera enregistré, aucun classement ne sera validé, aucun titre ne sera décerné et aucune accession ou relégation n'aura lieu,

Considérant que l'arrêt de l'ensemble de ces compétitions a empêché les observateurs régionaux de réaliser l'ensemble des observations et supervisions prévues dans chaque catégorie par le Règlement intérieur de la CRA,

Considérant que le très faible nombre de matchs s'étant joué dans ces compétitions n'a pas permis d'observer les arbitres des catégories concernées un nombre suffisant de fois pour garantir une évaluation équitable entre eux,

Considérant le Chapitre 3 - article 5 du Règlement Intérieur de la CRA homologué par le Conseil de Ligue. La CRA se réserve le droit de procéder à des avenants sous forme de PV homologués pour aménager ou actualiser certaines décisions du présent Règlement Intérieur.

Considérant l'article Annexe 9 et 10 du Règlement intérieur de la CRA qui prévoit le mode de calcul de la note de fin de saison, indique la mention suivante : « En cas d'impossibilité d'appliquer cette méthode, le CRA décidera des mesures à prendre ».

Considérant que les conséquences de l'arrêt des compétitions précédemment citées avant que le nombre d'observations prévu par le Règlement Intérieur de la CRA ne puisse avoir lieu, la CRA décide que les arbitres de toutes les catégories ne seront pas classés à l'issue de la saison 2020/2021 et qu'aucune rétrogradation ou accession n'aura lieu dans ces catégories sur le fondement des évaluations qui auraient dû être réalisées.

Aucune observation réalisée lors de la saison 2020/2021 ne sera conservée pour la saison 2021/2022.

Décide que les arbitres de ces catégories seront de nouveau nommés dans la même catégorie au 1er juillet 2021, sauf arrêt de carrière, décision individuelle de la CRA, en raison notamment de non réussite aux prochains tests physiques obligatoires ou de non-respect des obligations administratives inhérentes à leur fonction, ou de toute autre raison prévue dans les textes applicables.

#### **Cas particuliers :**

Considérant la décision de conserver les arbitres dans leur catégorie du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021, suivant les critères ci-dessus, il appartient à la commission de statuer sur chaque situation particulière.

Les arbitres suivants ayant été rétrogradé au cours de la saison 20/21 en raison de leurs échecs au test physique retrouvent au 1<sup>er</sup> juillet 2021 leur catégorie d'affectation du 1<sup>er</sup> juillet 2020 sous réserve des obligations de présence au prochain stage de début de saison et réussite au test physique :

ANDRE Thomas R2 - COSMAO Maelle JAL – FEVRIER Nicolas R3 – GUEDON Alexandre AAR2 – LIVET Thomas R3

Les arbitres suivants ayant été sortis des effectifs des arbitres de ligue pour absence non excusée au stage de début de saison et test physique ne peuvent prétendre de retrouver leur affectation au 1<sup>er</sup> juillet 2021 :

BOUVELOUP Augustin AAR2 – LECORNUE Aurélien R2 – MELISSON Nicolas R3 – NOUIOUIRA Walid JAL – VOUNIKOGLLOU David R3

#### 4. Statut de l'arbitrage et FIA

Guy RIBRAULT informe les membres de la CRA que pour finaliser le statut de l'arbitrage de cette saison, la commission régionale reste en attente des dernières décisions du Comex de la FFF qui doit avoir lieu le 06 mai 2021. La CRA prend note également des propositions de la CFA sur ce sujet dans son dernier PV.

Conformément à l'article 34 du Statut de l'Arbitrage, la CRA propose au Comité de Direction de la Ligue de maintenir les obligations en nombre de matchs à arbitrer, figurant actuellement à l'article susmentionné dans les dispositions L.F.P.L..

La CRA se base entre autre sur une exigence des élus mais aussi des clubs demandant une couverture maximale des matchs officiels tout au long de la saison et particulièrement lors des dernières journées de championnats. La répétition de la compétition fait aussi progresser les effectifs.

Pour ce qui est des FIA, les élus demandent aux CTRA en accord avec la CRA de prévoir des sessions par District en collaboration avec les ETDA pour permettre aux clubs en infraction de ne plus l'être. Anthony rappelle qu'il serait souhaitable de positionner des nouvelles sessions qu'à partir du mois d'août 2021 afin de pouvoir bénéficier de la reprise assez rapide des compétitions et ainsi mettre en application les conseils techniques étudiés lors des ateliers terrain durant la FIA. Enfin, afin de retrouver les candidats de 2020 et les candidats 2021, les CTRA proposeront aux ETDA de mettre en place cette saison au minimum une ½ journée fin août / début septembre pour revoir les bases techniques à ces arbitres qui n'ont quasiment pas et très peu d'expérience terrain.

#### 5. Réunion CRA/CTRA et Présidents de CDA / ETDA

Compte tenu des informations sur le statut de l'arbitrage, et en prenant en compte les directives du bureau de ligue concernant la mise en place des prochaines formations FIA, Anthony en compagnie de la CRA organisera en visioconférence avant la fin du mois de Mai une réunion avec les présidents de CDA et ETDA pour organiser la planification des prochaines sessions pour que Thomas GUILLON puisse ensuite informer les candidats et effectuer les réservations des différents sites.

Christian GUILLARD prendra le temps d'échanger également au cours de cette réunion sur les sujets transversaux CRA-CDA (attributions du nouveau CTRA, désignations). Le président informe aussi la commission sur la tenue en présentiel le 7 juin prochain d'une réunion CFA – CRA – CDA – ETDA

#### 6. Informations / Projection 2021/2022

Thomas GUILLON vient de finaliser la diffusion des informations de manière individuelle à l'ensemble de nos arbitres de ligue concernant le dossier médical qui devra être envoyé au service arbitrage pour valider leur licence pour la saison 2021/2022.

Jacky Cerveau indique que la Commission Fédérale Médicale est en cours d'étudier un allègement des dossiers médicaux des arbitres pour les saisons à venir.

## Un point est réalisé sur le positionnement de certains arbitres pour la saison 2021/2022 :

@19/03/21 - **Jean-Charles DELSOL** – Informe la Commission de sa mutation pour la ligue Centre Val de Loire pour des raisons professionnelles. La Commission le remercie pour les années passées dans notre ligue et lui souhaite une bonne continuation dans sa nouvelle ligue d'appartenance.

@31/03/21 – **Richard GICQUEL** – Informe la Commission son souhait de mettre fin à sa carrière d'arbitre. La Commission le remercie pour ses années passées au service de la ligue et lui souhaite une bonne continuation.

@01/04/21 – **Mathieu GACHOT** – Informe la Commission son souhait de prendre une année sabbatique pour la saison 2021/2022, pour motifs professionnels et familiaux. La CRA en prend bonne note.

@12/04/21 – **Jérémy GAILLARD** – Informe la Commission son souhait de mettre fin à sa carrière d'arbitre. La Commission le remercie pour ses années passées au service de la ligue et le félicite de poursuivre sa passion via son investissement auprès de sa CDA.

@12/04/21 – **Maxence MERCIER** – Informe la Commission son souhait de prendre une année sabbatique pour la saison 2021/2022, pour motifs personnels, en raison de l'agrandissement de sa famille. La CRA en prend bonne note et lui souhaite toutes ses félicitations pour cet heureux évènement.

@24/04/21 – **Gwendoline BRIAND** - Informe la Commission son souhait de prendre une année sabbatique pour la saison 2021/2022, pour motifs personnels, en raison de l'agrandissement de sa famille. La CRA en prend bonne note et lui souhaite toutes ses félicitations pour cet heureux évènement.

@ 26/04/2021 – **David BESSON** – Informe la Commission son souhait de devenir Arbitre Assistant pour la saison 2021-2022. La Commission prend note et étudiera celle-ci lors de la réunion des affectations pour la saison 2021-2022.

@28/04/21 – **BOUCHAUD Laura** – Informe la Commission son souhait de pouvoir garder son statut de candidat R3 suite à un stage pour des études à l'étranger de septembre 2021 à janvier 2022. La CRA en prend bonne note et décide qu'elle peut garder son statut de candidate R3. Elle pourra effectuer la partie terrain avec les candidats R3 ayant réussi l'examen théorique de novembre/décembre 2021 comptant pour la saison 20/21.

@03/05/21 – **MOUALHI Illiès** – Informe la Commission son souhait de prendre une année sabbatique pour la saison 2021/2022, pour raison médicale. La CRA en prend bonne note et lui souhaite un prompt rétablissement.

@ 05/05/2021 – **Edouard GILBERT** – Informe la Commission son souhait de devenir Arbitre Assistant pour la saison 2021-2022. La Commission prend note et étudiera celle-ci lors de la réunion des affectations pour la saison 2021-2022.

## À la suite du message envoyé aux arbitres en situation d'Année Sabbatique pour la saison 2020/2021,

- la CRA enregistre le retour des arbitres suivants pour la saison 2021/2022 :

@ 09.04.2020 - **Léonie LEPICIER** – AAR 2

- la CRA enregistre le souhait de ne pas renouveler pour la saison 2021/2022 des arbitres suivants :

@ 09.04.2020 – **François GODARD** (AAR2) : la Commission le remercie pour ses années passées au service de la ligue et lui souhaite bonne continuation.

@ 22.04.2020 – **Martin RENOLEAU** (R1) : la Commission le remercie pour ses années passées au service de la ligue et lui souhaite bonne continuation.

## 7. Divers

@29/04/21 – **DA CUNHA Ludovic (club « Crois Blanche Angers Football »)** – Demande à la Commission d'avoir trois arbitres sur les rencontres U18 Féminines pour la saison 2021/2022.

Le CRA n'est pas seule décisionnaire sur le nombre d'arbitre officiel qui doit être désigné pour toutes les compétitions, et reste à l'écoute de la commission des compétitions si des changements doivent être apportés.

A noter cependant que les désignations des AA sont réalisées par délégation par les districts avec des attributions en fonction de leurs effectifs.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

Le Président :  
Christian GUILLARD

Handwritten signature of Christian GUILLARD in black ink.

Le Secrétaire de séance :  
Alain AUGU

Handwritten signature of Alain AUGU in black ink.